



Recréer une bande bordure en cas de division de parcelle

Etape	Outil	Action
1		Cliquez sur le contexte « <i>PARCELLES</i> ».
2		Sélectionnez une des deux parcelles.
3		Accédez au contexte « <i>BANDES</i> ».
4		Cliquez sur « <i>Sélectionner une bande</i> » ou directement sur la bande affichée. (Ou: Cliquez sur la ligne de la bande au tableau.)
5		Cliquez sur « <i>Editer une bande</i> ».
6		Supprimez par un double-clic tous les points à l'extérieur de la parcelle.
7		Déplacez les points jusqu'à la limite de la parcelle.
8		Validez l'édition.
9		La bande bordure est maintenant limitée à la parcelle. Créez ensuite une deuxième bande bordure sur la parcelle avoisinante (voir « <i>Créer une bande bordure</i> »).
10		Les deux parcelles portent désormais leur bande bordure. En cas de bande bordure nouvellement créée sur la deuxième parcelle, vous devez le cas échéant adapter les attributs au niveau de la fiche attributaire. En validant, les modifications sont reprises au niveau du tableau des bandes.

Remarques :

- Les bordures de forêt doivent également être réparties sur les deux parcelles.
- En cas de division d'une parcelle, un message d'erreur est affiché pour les deux parcelles, en demandant de limiter la bande à une des parcelles.